www.courrieres.fr

L'écho de Courrières

Avril 2021 | #392

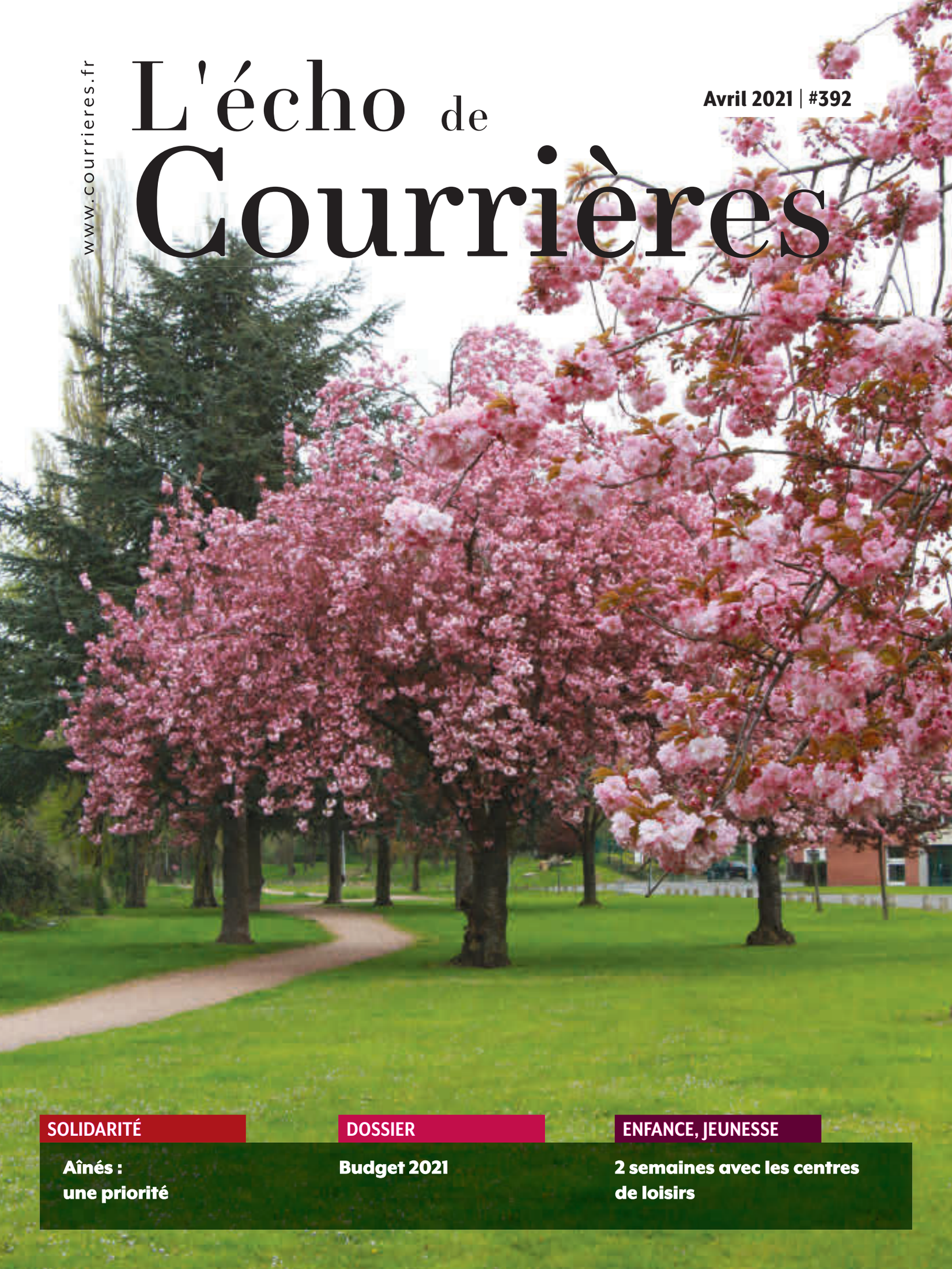

SOLIDARITÉ

Aînés : une priorité

DOSSIER

Budget 2021

ENFANCE, JEUNESSE

2 semaines avec les centres de loisirs

ÉDITO

BUDGET 2021
GARDER LE CAP !

Chères Courriéroises, chers Courriérois,

Alors que nous devons, chaque semaine, faire face à de nouvelles mesures prises par le gouvernement pour tenter de sortir de cette crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an maintenant, la vie de notre commune suit son cours et ne cesse de s'adapter, de tenir bon.

Le 29 mars, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2021 et, je vous l'assure, cette année sera pleine de belles réalisations. Même dans la tourmente du Covid-19, je le redis : il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. Les projets sont là, tant pour nos aînés que pour notre jeunesse et notre vie courriéroise qui nous est si chère.

> *« Nous continuerons d'aider nos aînés à se faire vacciner »*

Des projets d'envergure seront engagés cette année comme la création d'une nouvelle Maison de la Solidarité en lieu et place du bâtiment Claeys, rue Roger Salengro, la réhabilitation du stade Péri ou encore l'implantation de bornes électriques sur le sol courriérois.

La cantine scolaire Dolto va également être rénovée et les écoles primaires vont être dotées de tablettes et de nouveaux matériels informatiques. Le Parc de Loisirs, lui, va voir arriver de nouveaux équipements sportifs. Et l'extension du chèque Jeunes aux ateliers municipaux de danse a été actée.

L'équipe municipale ainsi que les services continueront, bien sûr, d'être aux côtés de nos aînés, notamment pour les aider à se faire vacciner. De nombreuses personnes âgées ont, d'ailleurs, déjà bénéficié du service municipal d'aide à la prise de rendez-vous dans les centres de vaccination du secteur. Et, pour les plus isolés, de la navette mise à leur disposition pour se rendre sur place.

> *« Garder le cap et tenir ensemble »*

En 2021, les travaux de voirie, de trottoirs et d'éclairage vont également se poursuivre, de même que l'extension de la vidéosurveillance, sans oublier les travaux de viabilisation des lotissements Chemin de la Buisse et rue Raoul Briquet qui vont être engagés.

Et parce que votre avis nous est précieux, les élus continuent de vous solliciter pour la création de jardins familiaux sur le territoire ou encore dans le cadre de notre opération de redynamisation du marché qui a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé du 13h sur TF1, le 26 mars.

Tant de projets qui contribueront à l'attractivité grandissante de notre commune ainsi qu'à l'amélioration constante de notre cadre de vie. Tout en nous permettant de garder le cap et de tenir ensemble car, je ne le dirai jamais assez, la solidarité est primordiale.

Christophe PILCH
Maire de Courrières
Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

Bulletin mensuel | **Directeur de la publication :** Christophe Pilch | **Photos :** Dany Delecroix | **Conception graphique :** Service communication
Impression : Imprimerie de la Centrale Lens - SIRET 358 201 267 000 20 | **Éditeur :** Mairie de Courrières - Tél. 03 21 74 80 20
Dépôt légal : AVRIL 2021 - ISSN 1274-8757 | **Site internet :** www.courrieres.fr | **Adresse mail :** echo@courrieres.fr

19 mars 1962 : L'hommage

Le 18 mars 1962 à Évian-les-Bains, étaient signés les accords d'Evian qui se traduisaient par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain à midi. Ces accords mettaient fin à la guerre d'Algérie et laissaient place à l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962. Le 19 mars dernier, à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de ce conflit, le Maire, Christophe Pilch, Jean Wojcik, Président de la FNACA et Bernard Montury, Premier adjoint, ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts.

Les 13 et 20 juin 2021

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. C'est pourquoi vous pouvez, pour les prochaines élections 2021, **vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 mai 2021**.

3 POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS :

1. Vous rendre sur le site officiel de la commune, www.courrieres.fr onglet « état civil / élections », vous serez dirigé sur le site des services publics pour effectuer votre demande d'inscription en ligne

2. Vous rendre sur le site officiel de la commune, www.courrieres.fr onglet « état civil / élections » et imprimer le cerfa 12669*01, le compléter et le renvoyer par courrier ou par mail à l'adresse etatcivil@courrieres.fr ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, accompagné d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, gaz, électricité, téléphone, taxe foncière ou avis d'imposition) et de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité

3. Vous présenter à l'accueil de la mairie muni(e) d'un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (facture d'eau, gaz, électricité ou téléphone, avis d'imposition)

Pour tous renseignements, le bureau des élections de la mairie est ouvert :
- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 03 21 74 80 20

État civil et Élections sur le site Internet

Une rubrique dédiée au service Etat civil (demande d'actes administratifs, dossiers divers...) et Élections (inscription sur les listes électorales, commission de contrôle...) est maintenant disponible sur le site Internet de la ville (www.courrieres.fr). Vous trouverez aussi dans cette rubrique le « Carnet » qui vous informe des avis de naissances, mariages et décès.

« Ma procuration » : votre procuration en ligne

Depuis le 6 avril, une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure « Maprocuration » est dématérialisée. Plus d'informations sur :
↘ www.courrieres.fr (rubrique État civil)
↘ le site maprocuration.gouv.fr

Avril : le grand nettoyage avant l'été

Tonte régulière des espaces verts

Propreté en ville, nettoyage des trottoirs, travaux de bordurage, tontes… Notre ville fait son grand nettoyage de printemps. Malgré une crise sanitaire persistante, les services techniques de la ville sont sur le pont et ne ménagent pas leur peine pour entretenir bâtiments publics, voiries et espaces verts. À l'approche de l'été, les plantations réalisées depuis novembre 2020 portent leurs fruits. Avec près de 30 000 bulbes, 210 arbustes et arbres plantés par le service espaces verts, Courrières offre déjà des couleurs estivales.

30 000
bulbes

210
arbustes et arbres
plantés depuis novembre 2020

Nettoyage des trottoirs

Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la municipalité organise durant l'été le concours des maisons fleuries. **Les nouveaux participants pour le concours 2021 doivent s'inscrire en Mairie, au service « Fêtes et cérémonies »** (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. **La date limite des inscriptions est fixée au lundi 31 mai 2021.**

Plantation de plots en bois chemin de la Fosse 8

Propreté en ville

Tondeuses autoportées, engins de chantier, nacelle élévatrice… Des moyens considérables sont déployés par la municipalité et, récemment, le service espaces verts a acquis deux « utilitaires » pour compléter sa flotte de véhicules.

Deux nouveaux véhicules pour le service espaces verts

Entretien des éclairages publics

En parallèle de l'entretien des travaux de voiries, les trottoirs des rues Victor Hugo et des Roitelets ont fait peau neuve en mars.

61 000 €
réfection des trottoirs des rues Victor Hugo et des roitelets

Rue Victor Hugo

Les aînés, une priorité municipale

Accompagner nos aînés : solidarité

Crise sanitaire oblige, nos aînés vivent depuis plus d'un an une période difficile et **ils sont au cœur des préoccupations de la municipalité** qui a renforcé les actions dans leur direction. Dès le début du mois de mars, **un service de transport municipal (navette) a été mis à leur disposition pour se rendre dans les différents centres de vaccination** (Carvin, Hénin-Beaumont, Lens, Liévin et Seclin). À ce jour, la Maison de Services Publics a contacté près de **270 personnes** et **175** d'entre elles

175
personnes vaccinées depuis le 8 mars

ont reçu leur première injection de vaccin. Les 2es injections sont désormais en cours. La Résidence Autonomie (ex foyer Guy Mollet) a elle aussi profité de cette navette pour ses résidants.

Une navette aux couleurs de Courrières

Une seconde navette à destination des seniors de plus de 60 ans et des personnes invalides titulaires de la carte CMI a été mise en place avec la société APODIS pour effectuer des actes de la vie quotidienne (courses alimentaires, démarches administratives…) à un coût réduit.

La Résidence Autonomie

Repris par l'association La Vie Active le 1er septembre 2018, le foyer Guy Mollet se nomme maintenant Résidence Autonomie et a subi une grande transformation.

Le mercredi 31 mars, le Maire, Christophe Pilch accompagné de Maria Fanion, Adjointe au 3e Âge et d'Annie Le Roux,

Visite à la Résidence Autonomie

Conseillère déléguée, a effectué une visite de l'établissement dirigé par Mme Bezu. Les résidants ont déménagé dans une structure construite à leur intention (Résidence Autonomie : 21 appartements) et l'ancien bâtiment abrite désormais le LAM (Lits d'Accueil Médicalisés : 18 lits) qui ouvrira prochainement ainsi que le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). La navette municipale a accompagné 6 résidants au centre de vaccination.

Aider nos aînés : solidarité

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

L'EHPAD, dirigé par Mme Lejeune, dispose de 80 lits dont 23 en unité de vie Alzheimer et 14 en PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés). Les vaccinations se sont succédé depuis le mois de janvier et se termineront fin avril avec la 5e campagne de vaccination. Après cette période, les nouveaux arrivants pourront être vaccinés de manière ponctuelle. **À fin avril, près de 87% des résidants et 60% du personnel auront reçu les 2 injections.**

RÉSIDENCE AUTONOMIE
Rue Casimir Beugnet - 62710 Courrières
Tél. 03 21 20 34 82

ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)
4 rue des Capucines - 62710 Courrières
Tél. 03 21 08 69 20
Mail : ehpadcourrieres@vieactive.asso.fr

Budget 2021

Après avoir pris connaissance des orientations budgétaires de la commune pour l'année 2021 le 11 mars dernier, le Conseil municipal a adopté, le 29 mars 2021, le compte administratif 2020 et voté le budget primitif 2021.

Le budget 2021 adopté lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2021 a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 11 mars 2021. Il a été établi avec la volonté :

→ de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;

→ de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;

→ de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Pour plus d'informations sur le détail des dépenses et recettes communales : www.courrieres.fr (rubrique : Vie municipale/Conseil municipal)

DÉVELOPPEMENT DURABLE CADRE DE VIE

1 949 000 €

CCAS / SOLIDARITÉ

802 000 €

TRAVAUX ET URBANISME

3 766 000 €

JEUNESSE

4 227 000 €

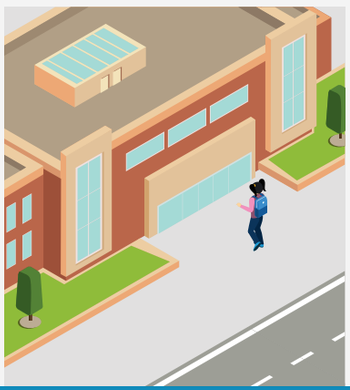

SPORT

1 670 000 €

CULTURE

1 582 000 €

Dépenses réelles DE FONCTIONNEMENT

13 660 000 €

dont charges de personnel
8 760 000 €

Recettes réelles DE FONCTIONNEMENT

13 440 660 €

dont impôt locaux : 3 927 411 €

dont Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin : 2 464 480 €

Pas d'évolution de la fiscalité sur la durée du mandat

Les taux des taxes locales 2021 :

- Taxe sur le foncier bâti (part communale + part départementale) : 27,84 % + 22,26 % = **50,10 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **97,25 %**

POLICE MUNICIPALE

495 000 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2 691 000 €

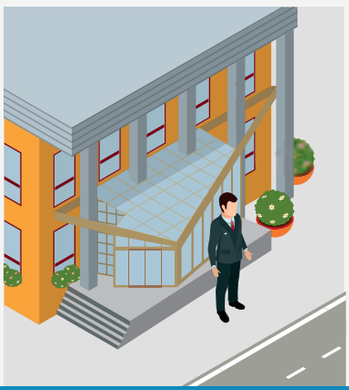

RÉPARTITION POUR 100€ DÉPENSÉS

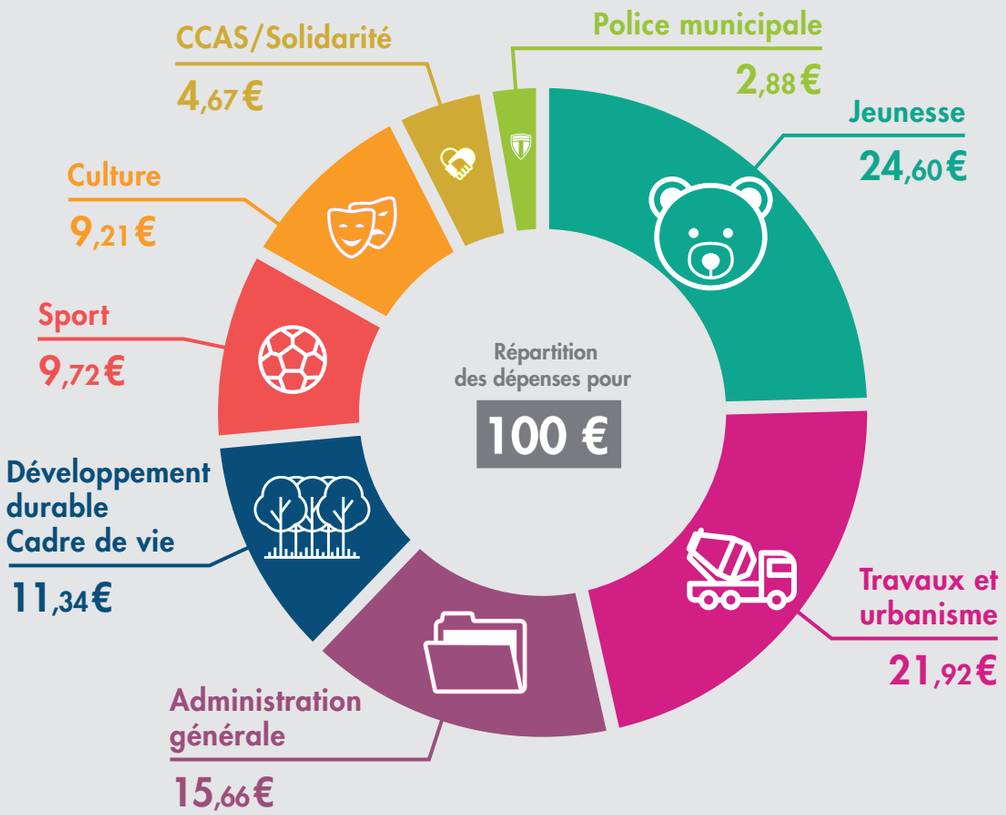

BUDGET PRIMITIF 2021

Dépenses réelles D'INVESTISSEMENT

4 185 000 €

Recettes réelles D'INVESTISSEMENT

4 335 000 €

dont Communauté dAgglomération Hénin-Carvin
679 616 €

ENCOURS DE LA DETTE au 1er janvier 2021

7 132 005 €

soit 672 € par habitant

2 semaines animées avec les centres de loisirs

Du 22 février au 5 mars, à l'occasion des vacances d'hiver, près de 120 enfants ont fréquenté les centres de loisirs Basly (maternelles) et Curie (primaires). Lors de ces 2 semaines, de nombreuses activités préparées par les animateurs ont ponctué les journées des enfants. Les plus grands ont construit des cabanes au parc de loisirs, créé des masques vénitiens, participé à des courses de trottinettes, réalisé des banderoles « tags » et profité des petits déjeuners servis par leurs encadrants. Les plus petits sont allés caresser les agneaux et soigner les poneys à la ferme pédagogique, se sont improvisés architectes avec des constructions en lego et se sont déguisés pour une fête de carnaval. Leurs aînés du Club Ado ont participé à des activités plus sportives avec une randonnée sur les terrils ou encore des parties de « LaserCamp » à Beuvry.

Curie

Fabrication d'une cabane

Basly

Club Ado

Randonnée sur le terril

Curie

Atelier masque vénitien

Basly

Carnaval

Basly

Soins aux animaux

Club Ado

LaserCamp à Beuvry

Une nouvelle direction à la Ribambelle

En ce début d'année 2021, le multiaccueil La Ribambelle a connu d'importants changements au sein de sa direction. La directrice Mme Dominique Bois a en effet pris sa retraite et les deux directrices adjointes, Mme Ludivine Laurent et Mme Anne Lavecot, ont quitté la collectivité. Ainsi, **Mme Héloïse Delaby, infirmière puéricultrice, a pris ses fonctions de directrice** du multiaccueil et du Relais Petite Enfance le 15 février 2021 et **Mme Séverine Romano**, éducatrice de jeunes enfants, a pris ses fonctions de **directrice adjointe du multi-accueil** le 23 mars 2021. Concernant le **Relais Petite Enfance**, il est animé par **Mme Myriam Vancoppenolle**, éducatrice de jeunes enfants, depuis septembre 2020.

70
places

Le multiaccueil La Ribambelle est **une structure municipale d'accueil collectif de 70 places** qui accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Il est situé 43 chemin St Roch à Courrières. Il est ouvert de 7h15 à 18h30 du lundi au vendredi et fermé trois semaines en août et une semaine entre Noël et nouvel an.

Un accueil personnalisé
occasionnel
ou régulier

Les aménagements d'espaces sont conçus en fonction des besoins et de l'âge et permettent à l'enfant de s'épanouir pendant l'absence de ses parents. Ils sont sécurisants, attractifs et permettent à chaque enfant de poser ses repères.

La structure se compose de 6 groupes disposant chacun d'espaces de jeux, de salles de bains, de chambres et d'espaces repas.

Des espaces communs comme la salle de motricité, le jardin d'hiver, la pataugeoire, le jardin extérieur… sont à disposition de chaque groupe en fonction de leurs envies.

Le multiaccueil est une structure accueillant aussi bien des enfants de manière régulière que de manière occasionnelle. Ainsi, les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant une journée complète comme quelques heures de manière occasionnelle, permettant ainsi à l'enfant de se sociabiliser, notamment en vue de faciliter l'entrée à l'école. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année en fonction des places disponibles. Le tarif est soumis au barème de la CAF et tient compte des ressources, du nombre d'enfants et de la ville de résidence.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements, il vous suffit de téléphoner au multiaccueil au 03 21 75 18 34.

CENTRE MULTIACCUEIL LA RIBAMBELLE

43, chemin Saint Roch

Tél. 03 21 75 18 34

Email :
la-ribambelle@courrieres.fr

Héloïse Delaby, Séverine Romano et Myriam Vancoppenolle en compagnie de Christophe Pilch, Maire, de Delphine Blocquet, Adjointe à la Jeunesse, et d'Olivier Vergnaud, Conseiller délégué.

Monsieur Ernest Lemaire, présent sur le marché depuis 30 ans

Réinventez votre marché !

Lieu de vie et de rencontres, le marché est un moment fort de la vie locale et constitue plus que jamais un lien social.

Depuis plusieurs semaines, **la municipalité mène une enquête** sur le terrain auprès des Courriérois et des commerçants non sédentaires sur le marché. Vous trouverez dans cette édition un questionnaire qui vous permettra de **donner votre avis et de partager vos attentes pour redynamiser le marché hebdomadaire**. Une fois rempli, ce questionnaire est à déposer dans les urnes situées à la mairie et à la Maison de Services Publics jusqu'au 21 mai inclus.
Chaque mercredi matin, sur la page Facebook de la ville, nous vous présentons un(e) de ces commerçant(e)s qui font vivre notre marché.

L'Agglo Hénin-Carvin toujours aux côtés des entreprises !

Après plus d'un an de crise sanitaire, **l'Agglo Hénin-Carvin poursuit son travail auprès des acteurs économiques** de son territoire.

Un premier plan de relance avait été lancé en juin 2020 **dont 220 entreprises ont bénéficié**. Face au 2e confinement instauré par le Gouvernement, un nouveau dispositif d'aide « Acte 2 du plan de relance COVID » a été mis en place. Dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, l'Agglo Hénin-Carvin a lancé une cellule d'appui aux entreprises afin de répondre à toutes leurs interrogations et les accompagner dans leurs démarches administratives.

Depuis le lancement de la 2e phase du plan de relance, la cellule d'appui a reçu **144 dossiers de demandes de subventions** (attribuées avec un montant standard de 1 500 euros). Parmi eux, 138 ont été acceptés.

207 000 €
de subventions octroyées depuis le début de 2021

Au total, **207 000 euros de subventions** ont été octroyés aux acteurs économiques du territoire depuis le début 2021. Parmi les entreprises bénéficiaires, 106 avaient déjà sollicité l'Agglomération lors de la première phase du plan de relance, mise en œuvre à partir de juin 2020. Une large part des acteurs économiques soutenus sont des commerces, en particulier des bars, des restaurants, des salons de coiffure ou des instituts de beauté.

« Avec cette crise sanitaire qui dure, il nous semblait indispensable de poursuivre notre appui aux acteurs économiques du territoire.»

Christophe Pilch,
Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

Depuis le début de la crise, **1,8 M€ a été mis à disposition des acteurs économiques** du territoire par l'Agglo Hénin-Carvin. Un fonds de soutien qui peut toujours être sollicité jusqu'à la fin du mois de juin 2021.

Plus d'informations :
https://www.agglo-henincarvin.fr/Actualites/Economie/Plan-de-relance-economique-Acte-2

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN
242, boulevard Schweitzer B.P.129
62253 Hénin-Beaumont Cedex
Tél. 03 21 79 13 79
www.agglo-henincarvin.fr
Agglo Hénin-Carvin

Médiateur en santé

La complexité du système de santé et la méconnaissance par les usagers de leurs droits constituent autant de barrières vers l'accès à l'offre de soins. Le médiateur en santé vise à améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes qui en sont éloignées. **C'est pour cela que la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a fait appel à l'association « Sauvegarde du Nord » qui a recruté et formé 3 adultes relais médiateur santé.**

Pour la ville de Courrières, Abdallah Bensaada est en charge de cette mission pour le quartier prioritaire « Rotois-Saint Roch ». Il vous accompagnera et vous conseillera dans toutes vos démarches en lien avec la santé.

Permanence tous les mardis de 14h à 16h30 à la Maison de Services Publics (5, rue des Acacias)

Tél : 06 43 93 84 05
Mail : abensaada@lasauvegardedunord.fr

Les élus de la majorité municipale

Courrières engagée !

Alors que notre pays doit à nouveau faire face à la crise sanitaire qui le frappe de plein fouet, les services municipaux et vos élus du groupe majoritaire sont pleinement mobilisés.

Cette mobilisation a permis d'accompagner nombre de nos ainés pour se faire vacciner, cette action se poursuivra autant que nécessaire pour que chaque Courriérois puisse accéder au vaccin contre le COVID-19.

Autour de Christophe Pilch, notre Maire, Courrières continue d'avancer, n'en déplaise aux esprits grincheux, le budget ambitieux de 2021 en fait la démonstration !

Cet engagement se traduit dans la ville, vous avez pu découvrir ou redécouvrir dans votre écho les aménagements réalisés ces dernières semaines pour l'embellissement de nos rues et de notre cadre de vie.
Cet engagement se traduit aussi pour la ville, l'action autour du marché de Courrières illustre l'implication de vos élus au quotidien pour une ville dynamique tournée vers l'avenir, où chacun doit trouver sa place. De nouveaux projets, encore à l'étude aujourd'hui, vous seront prochainement présentés.
Pour le moment, dans les jours et les semaines qui viennent :
Continuons à être solidaire en apportant assistance et bienveillance autour de nous.
Continuons à appliquer les gestes barrières et à respecter les consignes des autorités et à faire preuve de solidarité.
C'est le prix à payer pour que nous puissions nous rencontrer à nouveau dans nos fêtes de quartier et animations locales, c'est un réel besoin que nous ressentons tous !

Dans l'attente de nous retrouver,

Portez-vous bien !
Les élus du groupe majoritaire

Unis pour les Courriérois

LES PARENTS DES ECOLES J. JAURES ET J. CURIE APPRECIERONT

Depuis Mars 2019, leurs enfants auraient pu profiter de l'opération « Petits Déjeuners » ENTIEREMENT financée par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Une convention aurait dû être signée entre la commune et le Directeur Académique du Pas-de-Calais mais Courrières n'a pas adhéré à ce dispositif qui aurait permis, depuis 2 ans, aux enfants des 2 écoles de bénéficier de petits déjeuners gratuits.

Dommage car la situation sanitaire fragilise encore plus les familles.

Il n'est pas trop tard pour adhérer !

Contact Facebook « Unis pour les Courriérois »

P.ROUSSEAU J-M PETIT P.BURG J-M LHERNOULD

CARNET

Naissances

11/02 Jade AUBRY
23/02 Valentin DUMONT
24/02 Sélena CUVILLIEZ

Mariage

06/03 Jean-Joseph BARRE
et Céline DAUBRESSE

Décès

30/01 Karine BOULANGER, 46 ans
11/02 Thérèse MINET épouse DASSONVILLE, 83 ans
11/02 Nathalie DENIMAL, 31 ans
17/02 Jeanne HUGOT veuve DUFOUR, 103 ans
21/02 Jeanne DESCAMPS, 18 ans
22/02 Henri ITIN, 81 ans
02/03 Marie-Marcelle LECLERCQ épouse BRABANT, 85 ans
04/03 Arlette DHOUR épouse HUSSON, 77 ans

2021

ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

En ligne

Rendez-vous sur le site officiel de la commune, **www.courrieres.fr,** onglet « ETAT CIVIL / ELECTIONS », vous serez dirigé sur le site des services publics pour effectuer votre demande d'inscription en ligne

En mairie

Présentez-vous à l'accueil de la mairie muni :

- d'un **titre d'identité** en cours de validité
- d'un **justificatif de domicile** de – de 3 mois à votre nom

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
7 mai 2021

Courrières

Facebook de la ville

www.courrieres.fr